



AUCAME
Caen Normandie



UN PROJET DE TERRITOIRE POUR CŒUR DE NACRE



6 MARS 2017

LA DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU PROJET DE TERRITOIRE

Tout au long de l'année 2017, la **Commission** en charge du « **Projet de territoire de Cœur de Nacre** » s'est réunie régulièrement afin d'identifier les **principales caractéristiques** de la Communauté de communes dans son **nouveau périmètre**, de déterminer les **principaux enjeux** et d'esquisser, thème par thème, les **orientations des politiques** à mettre en œuvre en identifiant, dès que c'était possible, des **pistes d'actions concrètes**.

Les travaux de la Commission se sont appuyés sur les éléments de connaissance, de réflexion et d'expertise de l'**Agence d'urbanisme de Caen Normandie Métropole (Aucame)** qui a accompagné la Commission lors de chacune de ses réunions qui se sont tenues :

- 6 mars 2017 : les **grandes caractéristiques** de la Communauté dans son nouveau périmètre ;
- 10 avril 2017 : approfondissement sur le **tourisme** ;
- 15 mai 2017 : approfondissement de la question du **développement économique** ;
- 10 juillet 2017 : **profil des habitants**, politiques **sociale, culturelle et sportive** ;
- 25 septembre 2017 : orientations en matière d'**habitat et d'aménagement de l'espace** ;
- 6 novembre 2017 : orientations en matière de **mobilité et de développement durable**.

RAPPEL : LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « CŒUR DE NACRE »

- Protection et mise en valeur de l'**environnement** ;
- Gestion des **déchets** ;
- Prévention contre les risques d'**inondation** et **risques littoraux** ;
- **Développement économique** ;
- Cellule **emploi** ;
- Développement **numérique** ;
- Développement **touristique** ;
- **Aménagement** de l'espace ;
- **Voiries** communautaires ;
- **Equipements** culturels et sportifs ;
- Enseignement **musical** ;
- Petite **enfance** ;
- Prévention de la **délinquance**.

CARACTÉRISTIQUES ET DYNAMIQUES DU TERRITOIRE



CŒUR DE NACRE EN NORMANDIE



- Cœur de Nacre est désormais le **plus petit des 73 EPCI** de Normandie ;
- Avec un peu moins de 24 000 habitants, la Communauté est cependant **42^{ème}** en poids de **population** ;
- C'est pourtant la **4^{ème}** en **densité** après la CODAH, la Métropole de Rouen et Caen la mer.

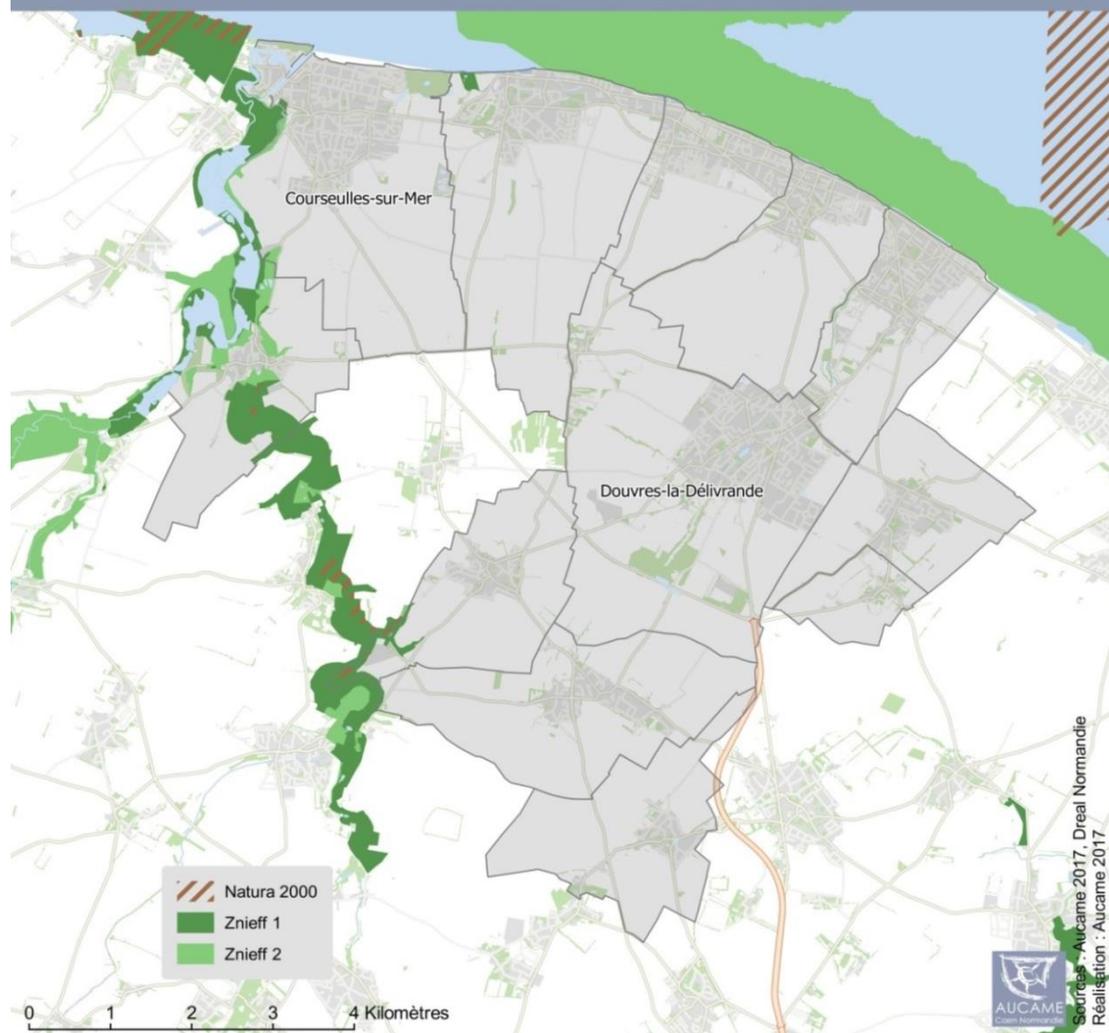
Sources : Aucame 2017, IGN - Geofia
Réalisation : Aucame 2017

CŒUR DE NACRE EN CHIFFRES



- **6 150** hectares, soit 61 km² ;
- **23 883** habitants (2014) ;
- **391,3** habitants au Km² ;
- **17 147** logements ;
- **6 791** résidences secondaires (**34%**) ;
- **10 356** résidences principales ;
- **2,3** personnes par ménage en moyenne ;
- **64 %** de logements individuels ;
- **67 %** de propriétaires ;
- Environ **5 000** emplois ;
- **23 %** d'emplois publics.

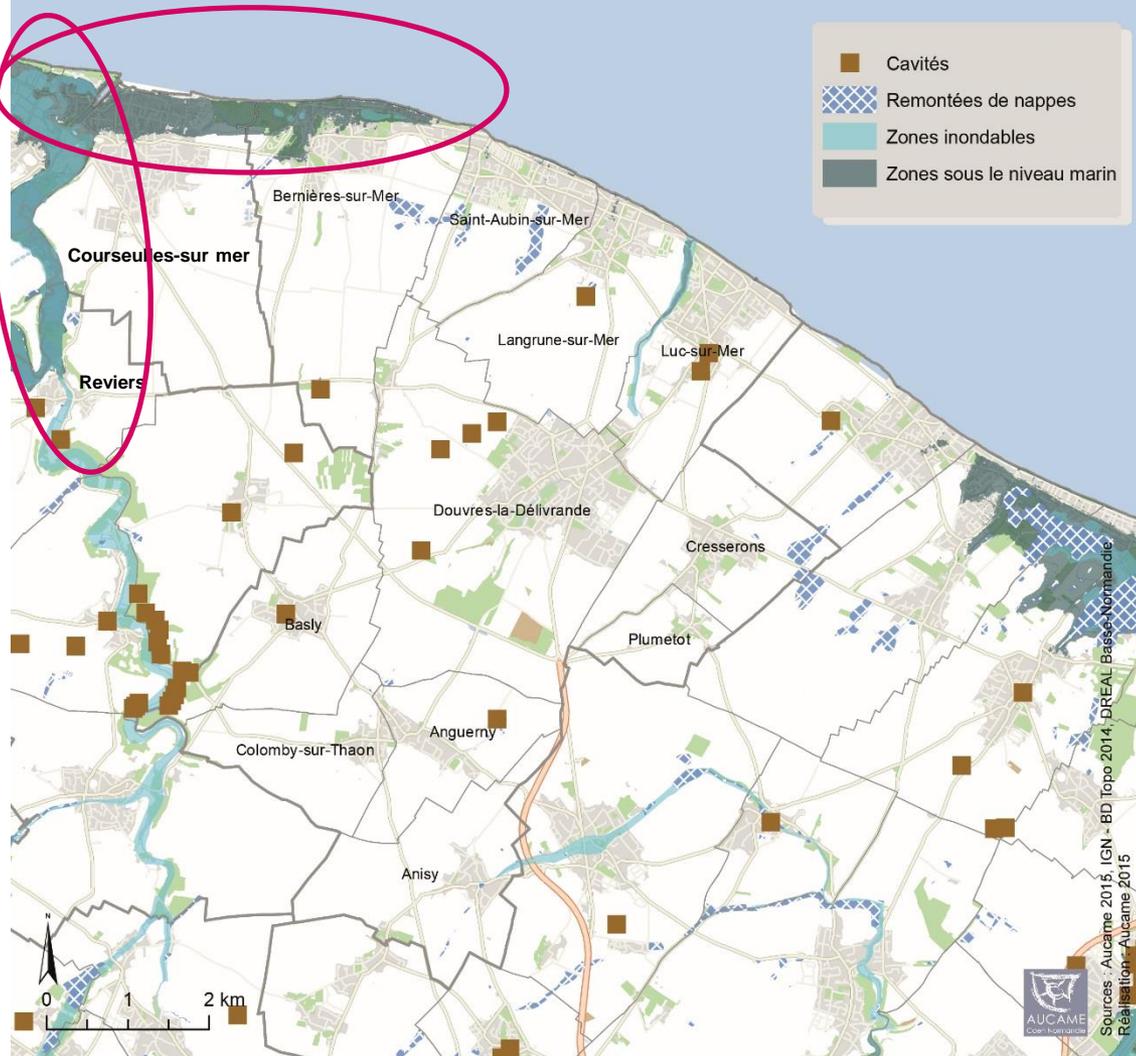
Espaces naturels



PEU D'ESPACE VRAIMENT NATURELS SUR LE TERRITOIRE

- Les **vallées** de la **Seulles** et de la **Mue** constituent les seules **continuités écologiques** d'importance ;
- Leur gestion suppose un travail de **coopération** intercommunautaire dans le cadre de la mise en place de la **TVB** ;
- Le **littoral** constitue un **espace sensible** soumis à de **multiples pressions** ;
- Les **rare autres espaces naturels** doivent faire l'objet d'une **attention renforcée**.

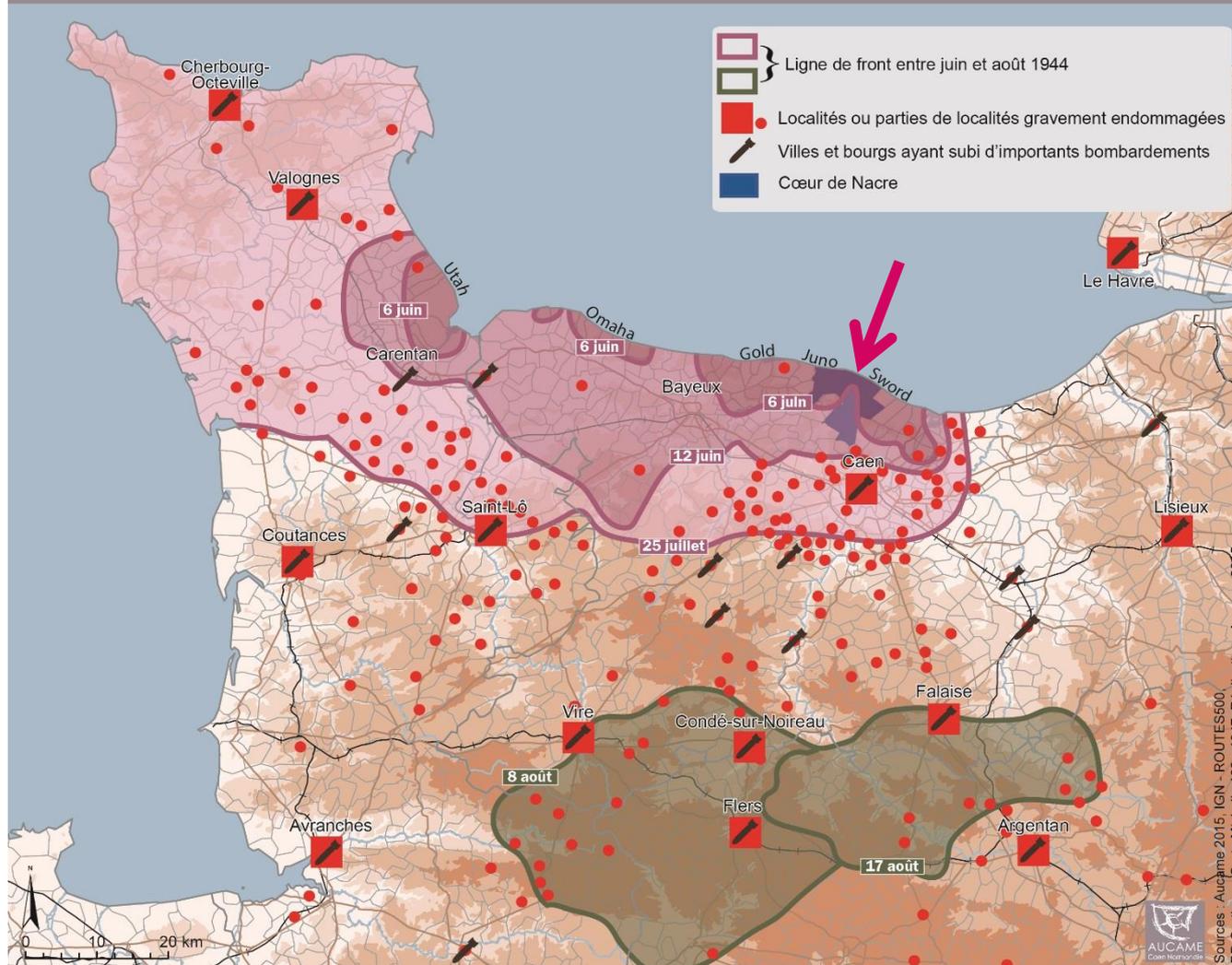
Les risques naturels



PEU DE CONTRAINTES MAIS DES RISQUES NATURELS

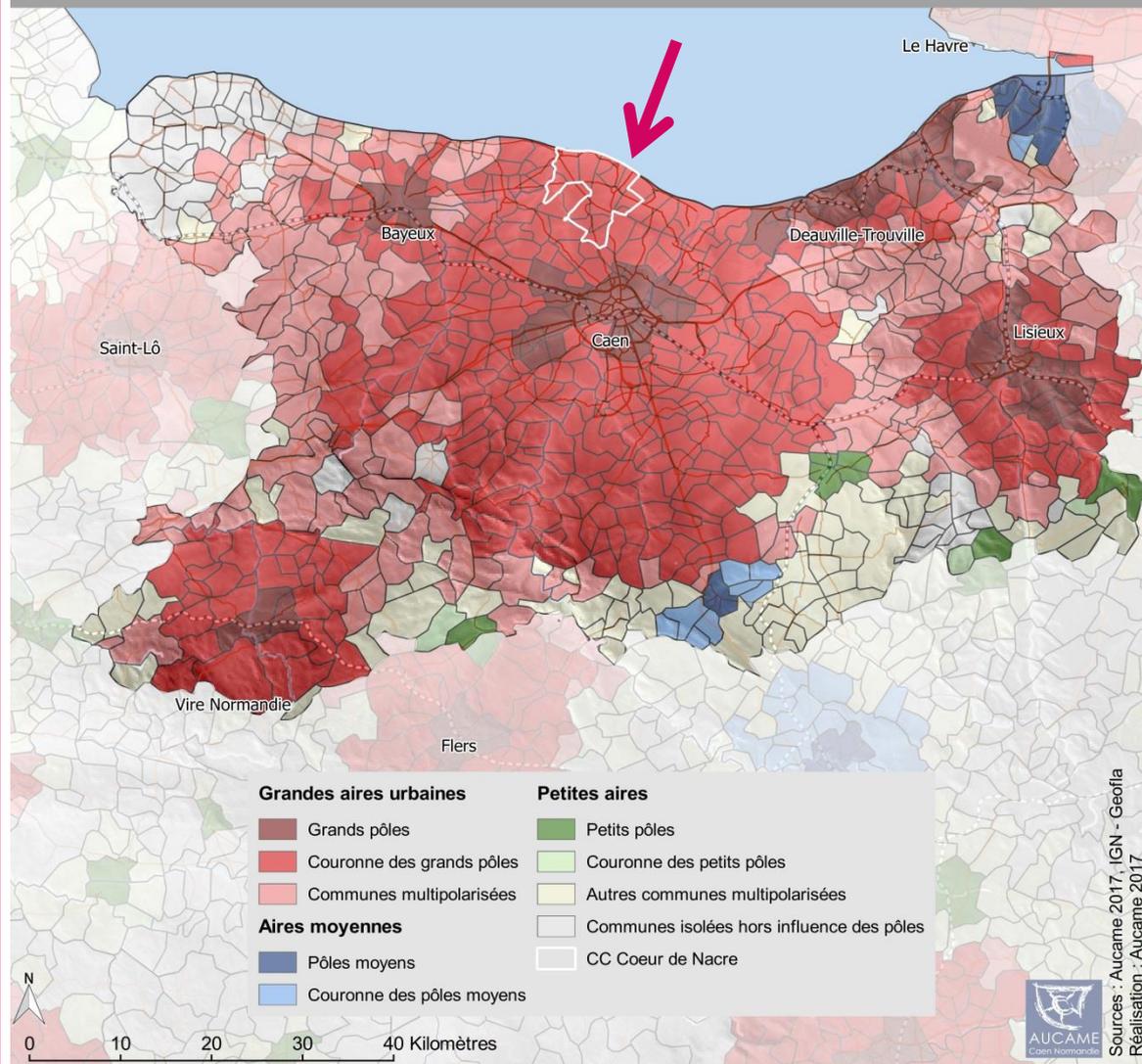
- Un territoire **sans réelle contrainte** topographique ;
- Quelques **cavités** à prendre en compte ;
- Des zones de **remontées de nappes** à St Aubin et Bernières ;
- Un risque de **débordement** de la **Seulles** et de la **Mue** ;
- La question de la **submersion marine** à Courseulles et Bernières.
- Le problème de l'**érosion marine**.

Les villes détruites pendant la bataille de Normandie



UN TERRITOIRE ÉPARGNÉ EN 1944

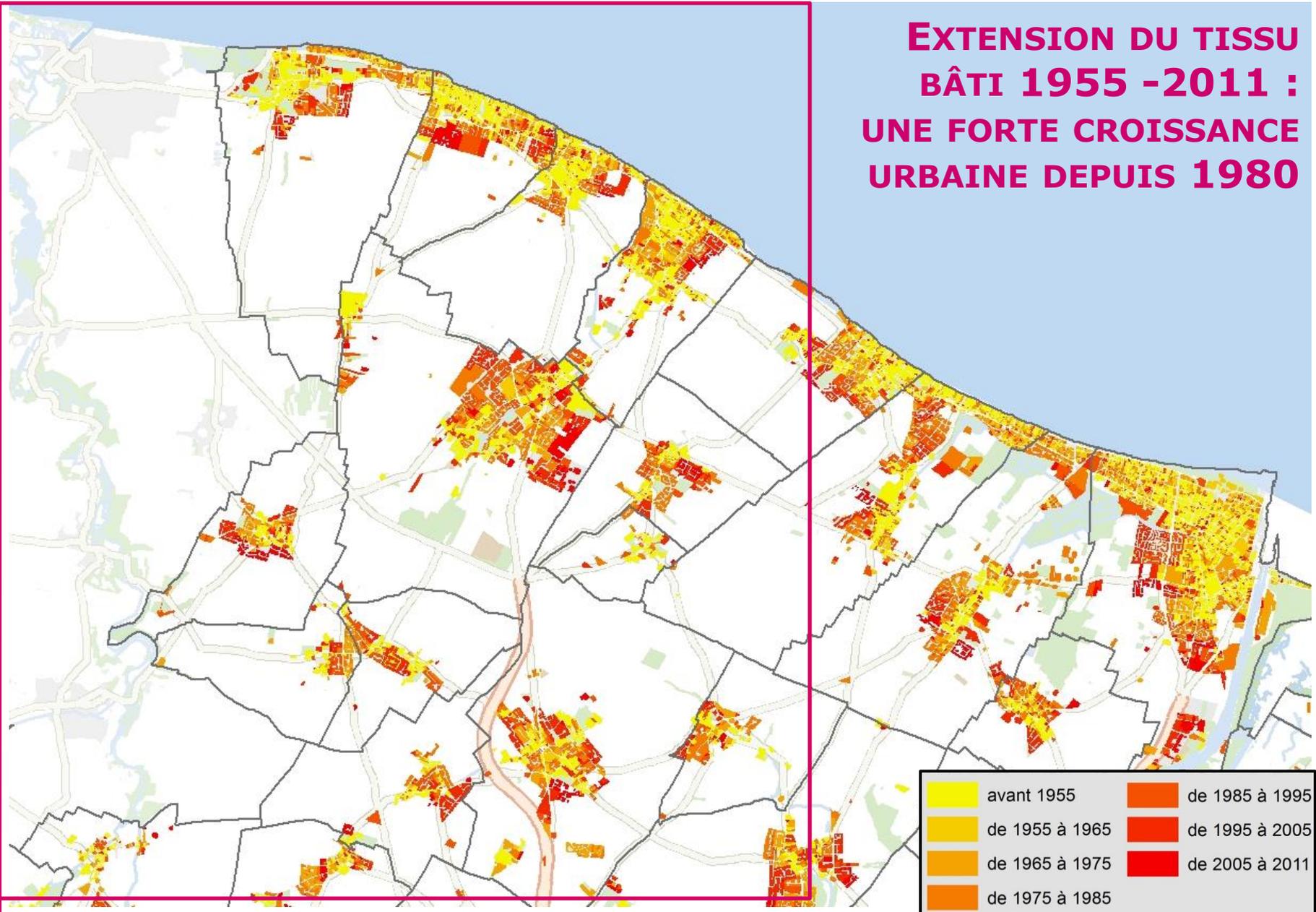
- Les troupes alliées ont **libéré** le territoire dès **début juin 1944** ;
- En conséquence **Cœur de Nacre** a été relativement ou totalement **préservée** des bombardements et combats ;
- Les villes et villages ont donc **conservé** leur **patrimoine bâti**.



UN TERRITOIRE SITUÉ DANS LA COURONNE PÉRI-URBAINE DE CAEN

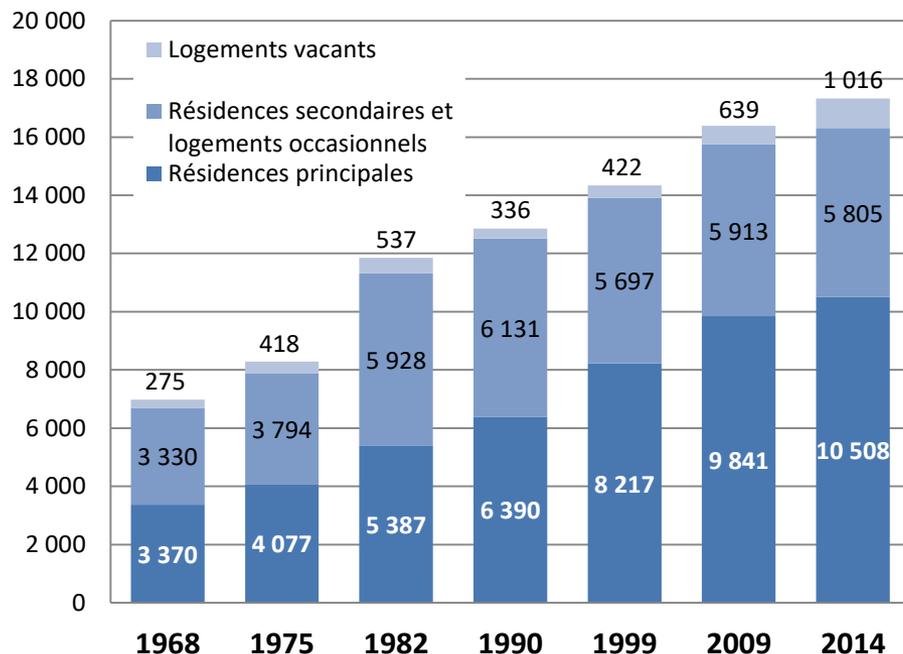
- La totalité de la Communauté vit dans **l'aire d'influence** de l'agglomération de **Caen** ;
- En 2013, **58 % des actifs** résidants sur le territoire **travaillent** dans la communauté urbaine de **Caen la mer** ;
- **Cœur de nacre** apparaît en partie comme un **espace résidentiel** de l'agglomération caennaise.

EXTENSION DU TISSU BÂTI 1955 -2011 : UNE FORTE CROISSANCE URBAINE DEPUIS 1980



LA PRODUCTION DE LOGEMENTS NEUFS RALENTIT ET LA PART DES RÉSIDENCES SECONDAIRES DIMINUE

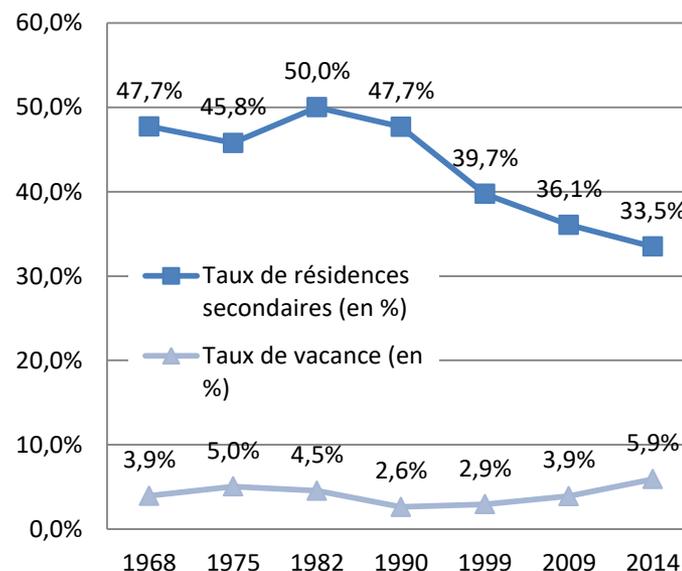
Evolution du parc de logements 1968-2014



- Le poids des **résidences principales** croît régulièrement (61 % en 2014 contre 50 % en 1990) au détriment des **résidences secondaires** dont la part a diminué fortement sur la même période (33,5 % en 2014 contre 48 % en 1990).

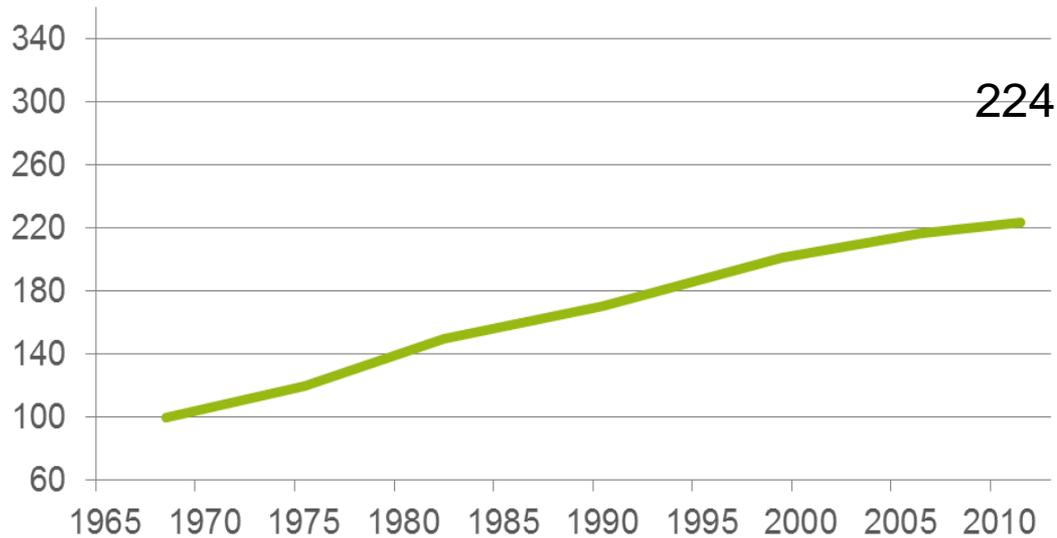
- Après une **forte croissance** du parc de logements dans les années **1975 à 2008**, la **construction neuve a ralenti**.

Part des résidences secondaires et des logements vacants 1968-2014



UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE EN FORT RALENTISSEMENT, UNE POPULATION QUI VIEILLIT

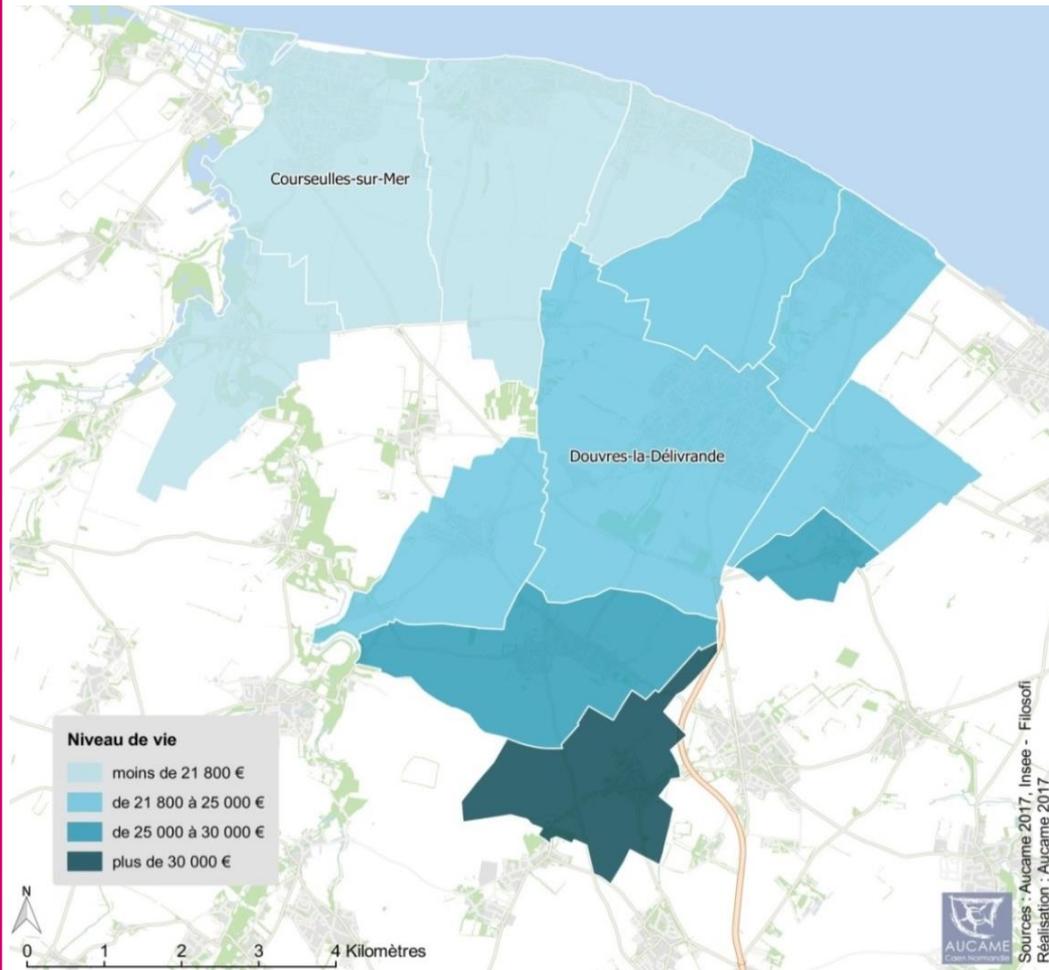
Evolution de la population 1968 – 2013 – base 100 en 1968



- La population a été **multipliée par 2,2** depuis 1968 ;
- La croissance a été **très forte** entre **1990 et 2006** : **1,45 %** par an ;
- Elle a été **divisée par 3** depuis 2006 : **+ 0,5 %** par an.

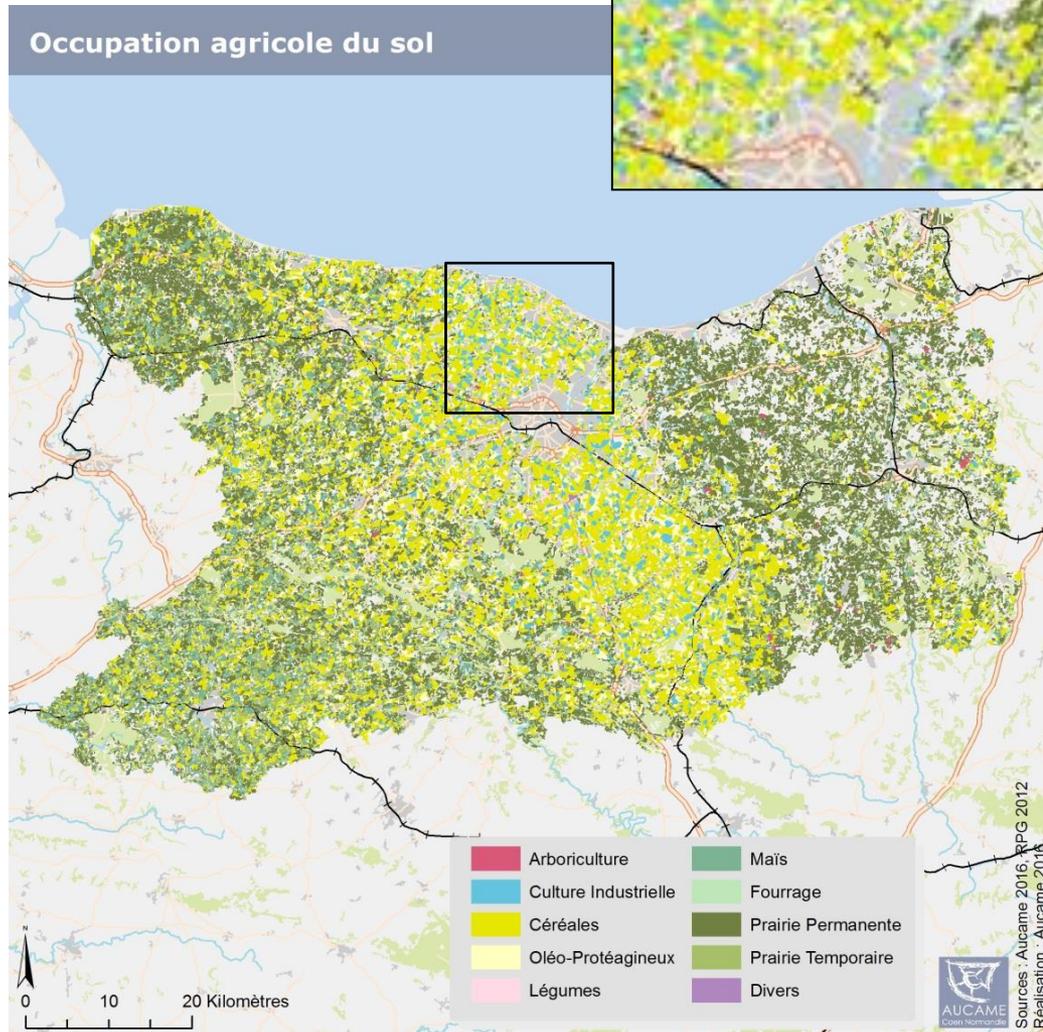
- Les moins de 20 ans : 23,2 % (Caen-Métropole : 25 %) ;
- Les plus de 60 ans : **29,8 %** (Caen-Métropole : 22,8%) ;
- 10 356 ménages, soit **2,3 personnes en moyenne** par résidence principale ;
- 13,6 % de personnes vivant seules, **51,5 % de familles** avec enfants (Caen-Métropole : 17,4 % et 56,5%) ;
- **89,1 %** des ménages disposent d'**au moins une voiture** (Caen-Métropole : 82,8 %, France entière : 80,7%).

DES NIVEAUX DE VIE PLUTÔT ÉLEVÉS, MAIS DES INÉGALITÉS MARQUÉES



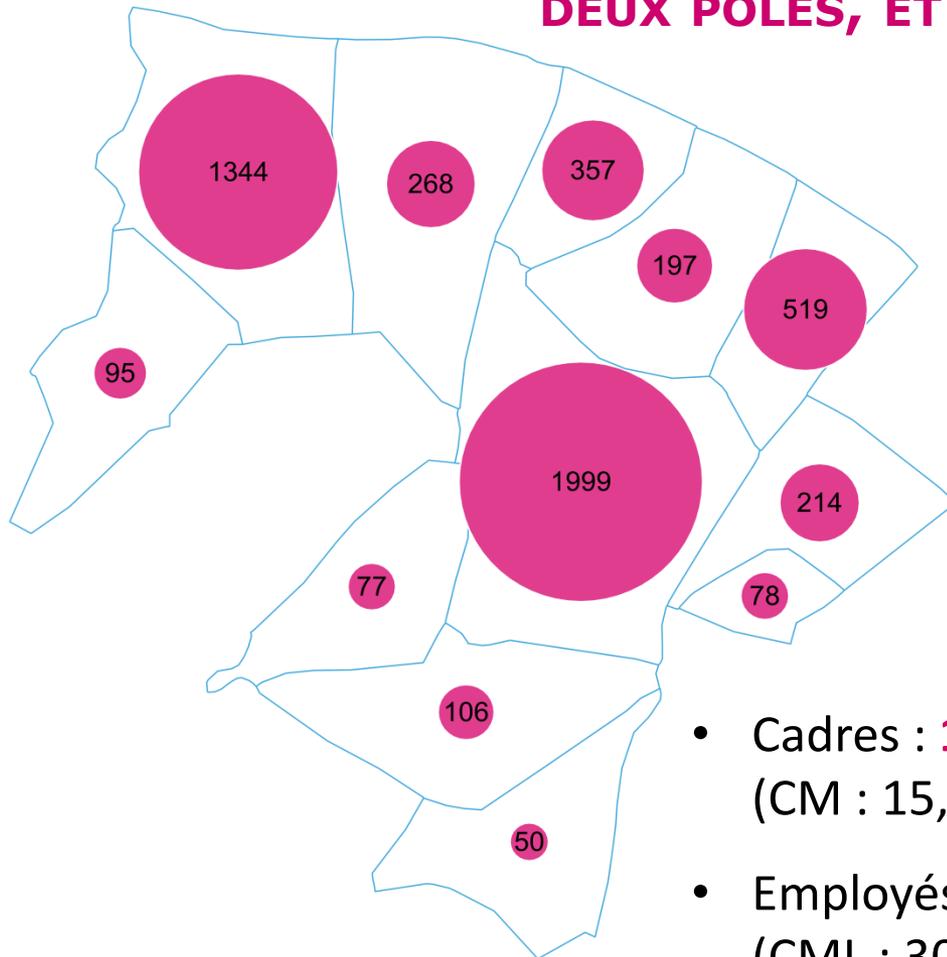
- Niveau de vie médian en 2013 :
 - Cœur de Nacre : **22 318 €** ;
 - Normandie : 19 707 €.
- Cœur de Nacre se situe au :
 - **1^{er} rang** des EPCI normands pour la **part des cadres** ;
 - **3^{ème} rang** des EPCI normands pour le **niveau de vie**.
- La Communauté n'est pas homogène :
 - Les ménages sont **plus aisés** à **l'est** et **surtout au sud** ;
 - Ils sont **plus modestes** à **l'ouest** ;
 - Le **différentiel** est **supérieur à 37 %**.

DES TERRES AGRICOLES TRÈS FERTILES, UNE AGRICULTURE INTENSIVE ET MÉCANISÉE



- Les **productions** sont **céréalières et industrielles** (blé, oléo-protéagineux et lin) et largement tournées vers l'**exportation** ;
- L'agriculture, intensive et largement mécanisée, utilise de **nombreux intrants** ;
- Les **pratiques culturelles** ont des effets sur la **qualité** de l'**eau**, de l'**air** et des **sols** ;
- **Trait identitaire local** : le **maraîchage** doit être protégé et développé.

UNE ÉCONOMIE PRÉSENTIELLE CONCENTRÉE DANS LE DEUX PÔLES, ET SECONDAIREMENT SUR LA CÔTE



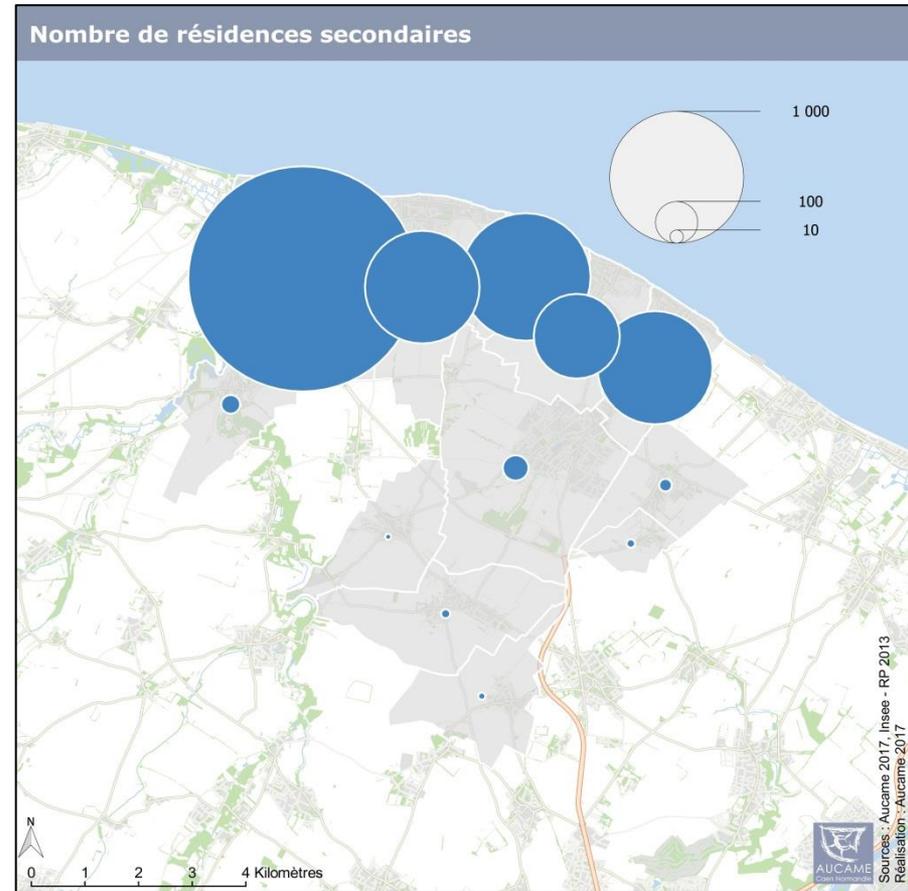
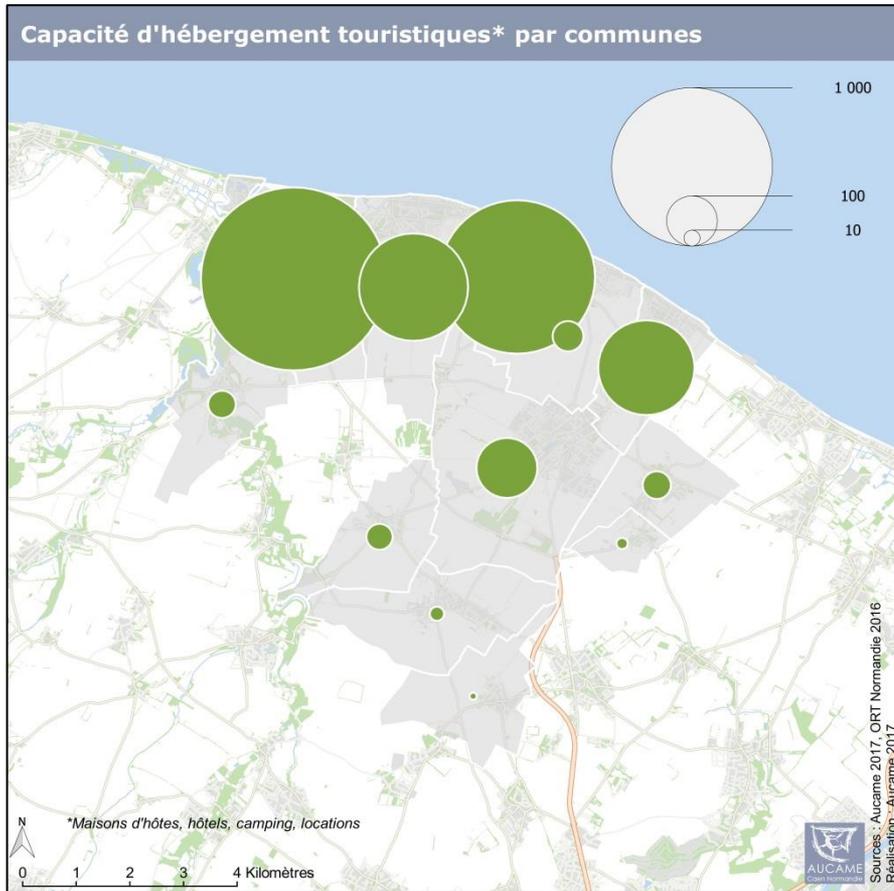
- **5 304** emplois (56 emplois pour 100 actifs occupés) ;
- **2 168** établissements, dont **24** de plus de 50 salariés ;
- **22,8%** d'emplois publics ;
- Chômage : **10,9 %** (CM : 12,9 %).

- Cadres : **18,6 %** (CM : 15,8 %) ;
- Employés : **28,6 %** (CML : 30 %) ;
- Ouvriers ; **15,2 %** (CM : 20,5 %).



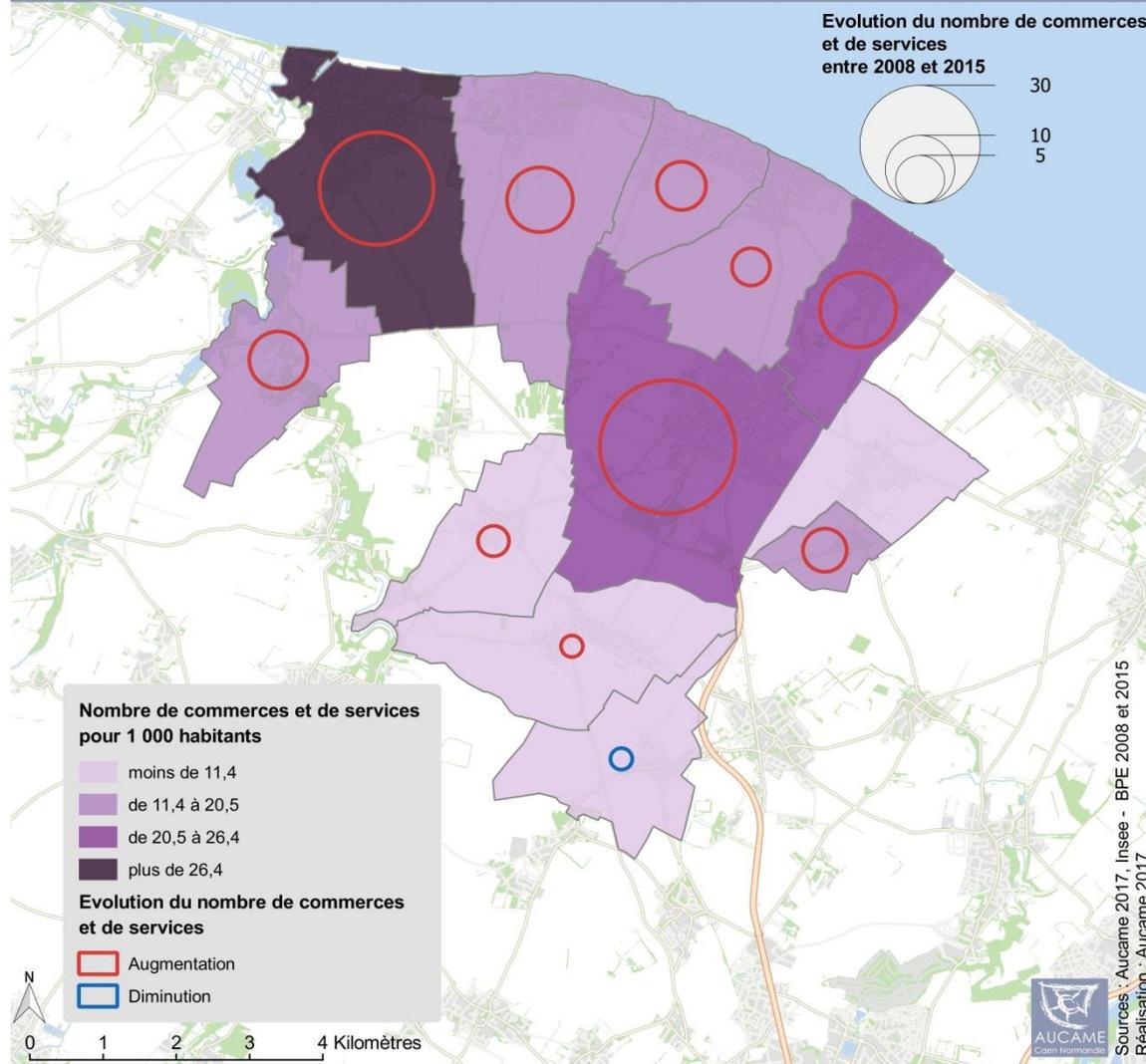
Sources : Insee RP 2013, Insee CLAP 2014, Insee FILOSOFI 2014

LA CÔTE DE NACRE, SEULE, EST TOURISTIQUE



- L'offre d'hébergement comme les résidences secondaires sont concentrées sur la Côte ;
- La capacité d'accueil est de **64 300 habitants** soit presque **le triple** de la population résidente seule.

Commerces et services à la population



UN HAUT NIVEAU DE SERVICES ET D'ÉQUIPEMENTS

- L'offre de services et d'équipements dans les deux pôles Douvres et de Courseulles est **large et diversifiée** ;
- En raison de leur **caractère touristique**, les communes de la Côte bénéficient d'un **niveau d'équipement élevé** ;
- **Pas de manque** notable en matière d'**éducation** et de **santé**, d'autant que Caen est proche.

Structure du réseau routier



DES DÉPLACEMENTS SURTOUT INTERNES OU VERS CAEN, D'ABORD EN VOITURE

- La **moitié** (51 %) des déplacements s'effectuent **dans la communauté elle-même** ;
- **44 %** vers ou depuis, ou encore au sein de la CU **Caen la mer** ;
- La très **grande majorité** des déplacements ont une portée **inférieure à 20 Km**, **1/3** ont une portée **inférieure à 5 Km** ;
- **2/3** des déplacements totaux se font **en voiture**, mais **91 %** vers **Caen**.

UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE A ENGAGER

- A l'échelle du **SCoT Caen-Métropole**, **85 %** de l'énergie utilisée n'est **ni renouvelable, ni produite localement** ;
- La **production locale** d'énergie ne représente que **8 %** de la consommation ;
- **99,6 %** de l'électricité renouvelable locale est d'origine **éolienne** ;
- Les secteurs des **transports** et **habitat-tertiaire** sont les plus consommateurs d'énergies ;
- Des **marges de manoeuvre** existent pour consommer moins et mieux.



LES ÉLÉMENTS-CLÉS DU DIAGNOSTIC

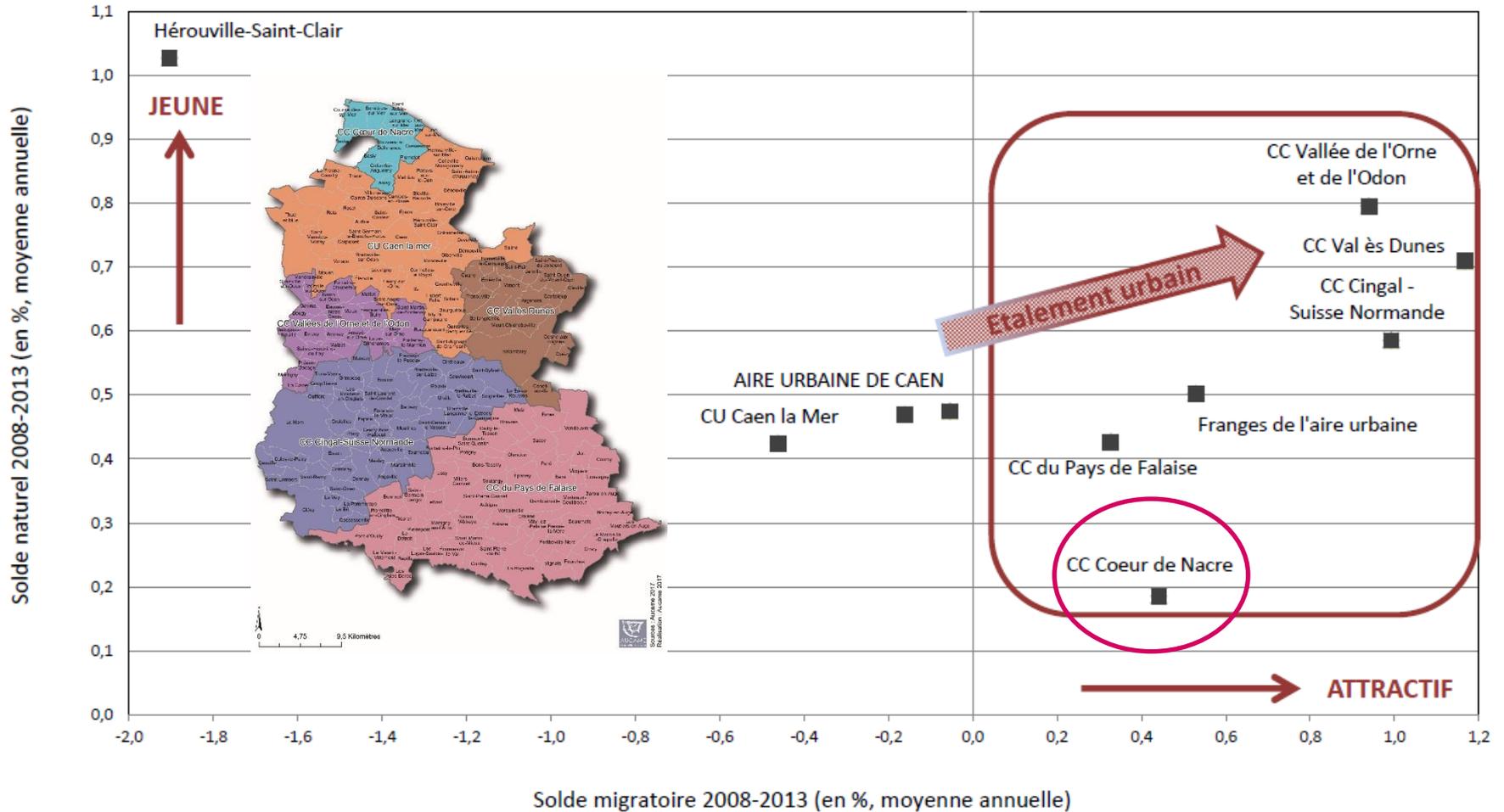


- Un territoire attractif au cadre de vie agréable, dans le « triangle d'or » de la région caennaise qui entraîne des prix immobiliers élevés, un embourgeoisement de la population et un ralentissement de la croissance démographique ;
- Une dichotomie entre le nord et le sud du territoire avec une population plus aisée, jeune et familiale au sud (dynamique de périurbanisation caennaise) et une frange littorale touristique au nord, dont la population est vieillissante et plus fragile socialement ;
- Un territoire qui vit en partielle autonomie autour des pôles de Douvres et Courseulles mais est dépendant de l'agglomération caennaise pour l'emploi et les équipements supérieurs ;
- Des difficultés en matière de déplacement : la traversée de Douvres, la coupure de la RD 404 et « l'entonnoir » de la RD7 ;
- Un tourisme balnéaire, familial et saisonnier, mais à l'offre et à l'image vieillissante ;
- Des paysages qui se banalisent en raison de l'agriculture intensive et d'un développement pavillonnaire sans grandes qualités urbaines ;
- Des qualités naturelles réelles mais peu valorisées.



AUJOURD'HUI : DÉFI DE L'ATTRACTIVITÉ

DYNAMIQUES DEMOGRAPHIQUES DANS LA REGION CAENNAISE



A LA RECHERCHE DE L'ATTRACTIVITÉ

- L'**attractivité** peut être définie comme « *la capacité pour un territoire d'offrir aux acteurs les conditions qui les convainquent de localiser leurs projets sur un territoire plutôt que sur un autre* » (Hatem 2004) ou comme « *la capacité d'attirer une main d'œuvre qualifiée et des compétences comme les moyens pour favoriser le développement économique* » (OCDE 2005) ;
- Dans une économie de réseaux, fortement tertiariée et connectée, les choix de localisation pour les activités sont larges : un territoire doit donc investir dans une **politique d'image**, de **différenciation** et **valoriser ses qualités** ;
- Les villes qui se pensaient autrefois uniquement comme **lieux de production** cherchent aujourd'hui à se vendre comme **lieu de consommation** ; elles tendent à développer une **offre territoriale globale** dont les cibles sont à la fois les entreprises, les habitants et les consommateurs de biens et de services ;
- Parce qu'ils disposent d'aménités spécifiques et d'infrastructures dédiées à l'accueil, les **territoires touristiques** disposent d'**atouts décisifs** en termes d'attractivités. Ils renvoient en effet une **image positive** à leur habitants : celle de vivre là où les autres veulent venir.

ENJEUX, ORIENTATIONS ET PROJETS

imagine
PROJET DE TERRITOIRE, PROJET DE VIE

DYNAMISER LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

Enjeu : il est nécessaire de favoriser une **croissance démographique** plus forte afin de **favoriser l'économie** présente, de garantir l'utilisation des **équipements**, de maintenir les **effectifs scolaires** et de garantir un niveau suffisant de **ressources pour les collectivités**.

Objectifs :

- Atteindre un taux moyen annuel de croissance de **+ 0,6 % par an** au cours des années qui viennent pour atteindre **25 500 habitants en 2025** ; dans cette optique il convient de :
 1. **Renforcer l'attractivité résidentielle** du territoire pour faire croître le solde migratoire positif (excès d'arrivées sur les départs du territoire) ;
 2. **Accroître l'attractivité économique** de Cœur de Nacre pour offrir des emplois susceptibles d'attirer de nouveaux habitants, tout en augmentant la richesse produite localement ;
 3. **Promouvoir l'attractivité touristique** pour créer de la richesse et des emplois ;
 4. **Favoriser** de nouveaux **comportements de mobilité** pour limiter les effets de **saturation vers Caen** mais aussi les **émissions de GES**.

1. RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE : L'HABITAT

Enjeu : afin de renforcer la **croissance démographique**, il convient d'offrir un **nombre suffisant de logements adaptés** aux nouveaux ménages, en particulier les **jeunes familles**.

Objectifs :

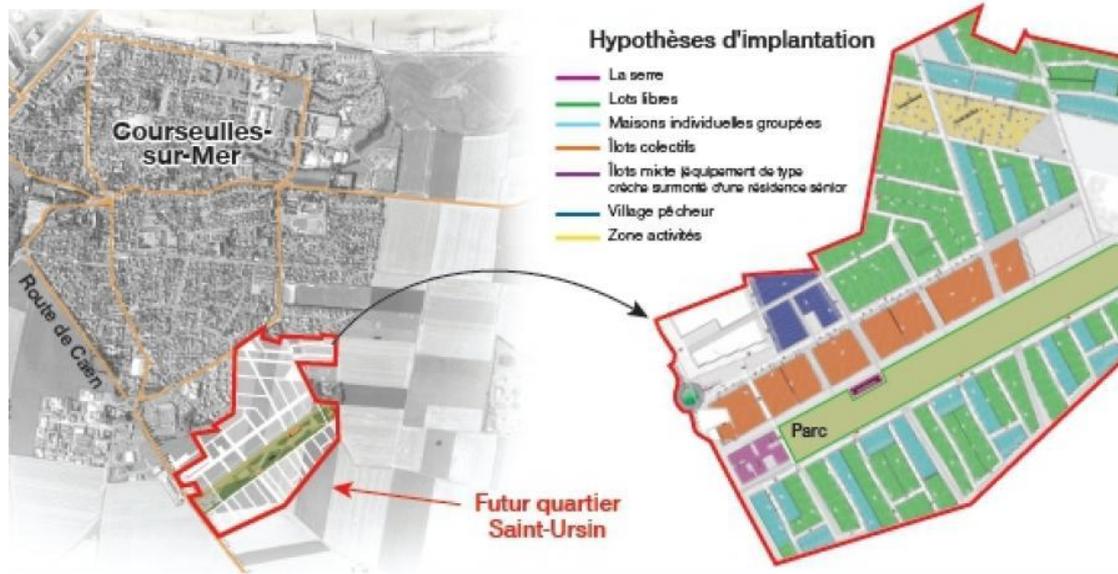
- Polariser le développement de l'habitat et veiller à une diversification de l'offre pour répondre à toutes les demandes ;
- Offrir des logements compatibles avec les aspirations (taille, configuration) et les moyens des familles ;
- Prévoir un rythme raisonné mais suffisant de construction de logements neufs :

Hypothèse de répartition de la construction par secteur					
Secteur	Répartition construction	Logements à construire	Rythme annuel	Rappel rythme 2009-2015	Effort annuel supplémentaire
Côte	25,0%	518	58	60	-3
Douvres-la-Délivrande	38,0%	787	87	20	67
Courseulles-sur-mer	24,0%	497	55	34	21
Villages plaine	12,0%	248	28	12	16
Total	99,0%	2070	230	126	104

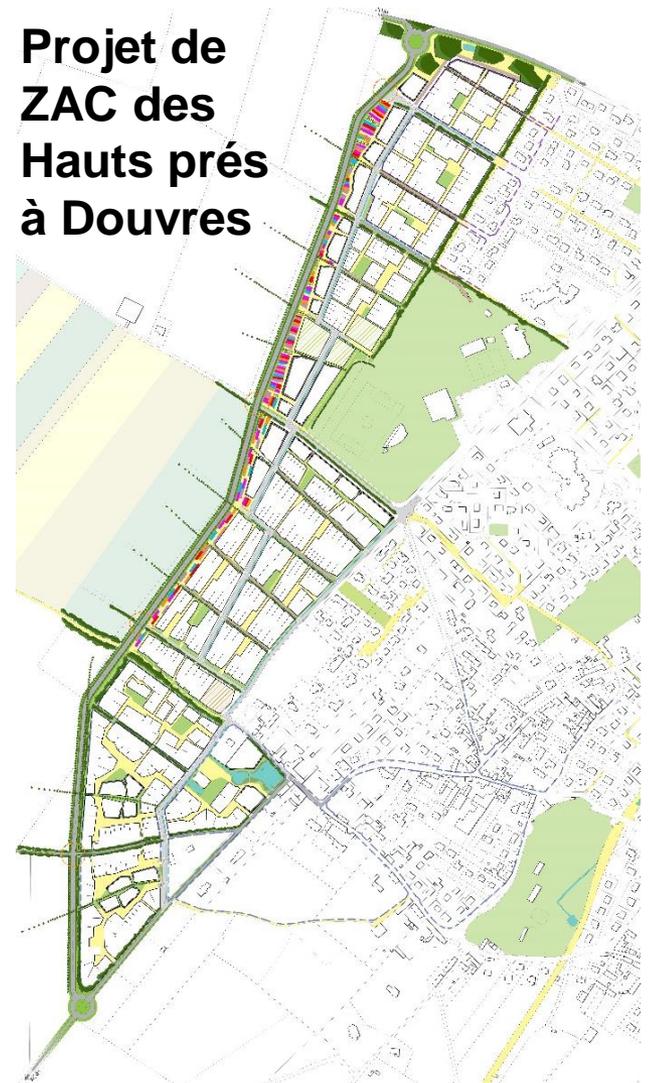
Actions communales :

- Douvres : création de la ZAC des Hauts Prés ;
- Courseulles : création de la ZAC Saint Ursin.

Projet de ZAC Saint Ursin à Courseulles-sur-mer



Projet de ZAC des Hauts prés à Douvres



1. RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ RÉSIDENIELLE : ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

Enjeu : afin de renforcer l'attractivité résidentielle, il convient d'**offrir** à la **population résidente des équipements et services de qualité.**

Objectifs :

- Maintenir un niveau d'équipement, y compris commercial, et de services de proximité et polariser les équipements et services rares sur Douvres et Courseulles ;
- Développer une offre de loisirs culturels et sportifs pour les habitants permanents du territoire ;
- Garantir une offre de services adaptés et de qualité, et à des coûts raisonnables, en matière de garde de jeunes enfants, d'accueil périscolaire et d'activités sportives et culturelles pour les jeunes ;
- Promouvoir une offre d'éducation de qualité la plus large possible, en favorisant les initiatives dans les établissements publics que privés ;

ACTIONS EN FAVEUR DES ÉQUIPEMENTS DE SANTÉ ET D'ÉDUCATION

Actions communautaires :

- Diagnostic de la Communauté sur l'offre pour la petite enfance.

Actions communales :

- Luc : agrandissement de la structure petite enfance « les Lucioles » ;
- Luc : création d'un Pôle santé ;
- Saint Aubin : création d'un pôle pour la jeunesse et de locaux pour les associations ;
- Basly : reconstruction de la salle de motricité de l'école élémentaire ;
- Anisy : agrandissement de l'école et création d'une salle d'activité et d'une cantine ;
- Cresserons : rénovation de l'école primaire ;



ACTIONS EN FAVEUR DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Actions communautaires :

- Extension du centre aquatique et de l'espace forme ;
- Construction d'un nouveau gymnase d'intérêt communautaire à Douvres pour les lycéens, collégiens et associations.

Actions communales :

- Douvres : extension de la Halle des Sports ;
- Courseulles : extension du gymnase des Brèques ;
- Courseulles : réhabilitation du centre équestre ;
- Courseulles : construction d'un parc avec city-stade, skate-park, et aménagements connexes ;
- Luc : construction de nouveaux locaux pour l'école de voile ;
- Saint Aubin : rénovation de l'espace sportif.



ACTIONS EN FAVEUR DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS

Actions communautaires :

- Construction en cours de l'espace culturel intercommunal ;
- Mise en place d'une structure de programmation des spectacles pour cet espace et l'ensemble de la Communauté.

Actions communales :

- Douvres : création d'un nouveau cinéma ;
- Courseulles : création d'une salle culturelle (multi-activités ?).



1. RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE : QUALITÉ DU CADRE DE VIE

Enjeu : afin de **renforcer l'attractivité résidentielle**, il convient d'offrir aux habitants un **cadre de vie agréable**.

Objectifs :

- Proposer un cadre de vie agréable et sain et produire des espaces publics de qualité, aptes à favoriser le vivre ensemble ;
- implanter prioritairement commerces, équipements et services dans les centres-bourgs et centre de villages.



ACTIONS EN FAVEUR DU CADRE DE VIE ET DE LA QUALITÉ DES ESPACES PUBLICS

Actions communales :

- Douvres : aménagement des espaces publics de la Place des Marronniers et abords ;
- Courseulles : restructuration de la Place du Marché ;
- Luc : reconstruction de l'ensemble immobilier commercial et réaménagement de la Place du Petit Enfer, en front de mer ;
- Langrune : réhabilitation de la Place du 6 juin, en front de mer ;
- Langrune : réaménagement du parc des Chasses et des bâtiments associés ;
- Anisy : réaménagement de la Place du Calvaire et de la Rue Principale ;
- Anisy : travail sur l'implantation de commerces de centre-bourg ;
- Plumetot : poursuite de la réhabilitation de l'église.



2. ACCROÎTRE L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Enjeu : afin de renforcer l'attractivité de Cœur de Nacre, d'accroître la **richesse locale** et de **limiter la dépendance** à l'agglomération caennaise en termes d'emploi, il faut renforcer l'attractivité du territoire pour **les entreprises** et pour **les actifs**.

Objectifs :

- Offrir un espace suffisant pour accueillir les entreprises tout en veillant à une moindre consommation d'espace, à la qualité urbaine des ZAE et à leur niveau de service pour les entreprises et leurs salariés (restauration, garde d'enfants, conciergerie ...)
- connaître et soutenir les entreprises locales pour favoriser un développement endogène du territoire et promouvoir le développement local de l'économie présente en particulier à Douvres et Courseulles : commerce, services, ... ;
- développer l'infrastructure à très haut débit et promouvoir l'usage des technologies numériques dans les entreprises ;
- expérimenter la mise en place de lieux d'innovation : espaces de co-working, tiers-lieux, ...
- miser sur la transition énergétique mise en œuvre par la Communauté pour faire naître un écosystème local sur la rénovation énergétique et les ENR individuelles ;
- Miser sur la « silver economy » en raison de l'attractivité avérée du territoire pour les seniors.

ACTIONS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Actions communautaires :

- Requalification de la ZAE de la Fossette à Douvres et extension sous forme d'une ZAC communautaire ;
- Extension de la pépinière d'entreprises « le Transfo » aujourd'hui saturée à Douvres et possible création d'ateliers-relai ;
- Accompagnement d'une startup qui souhaite collecter et valoriser les algues échouées sur le littoral.



3. ACCROÎTRE L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE

Enjeu : si Cœur de Nacre est **objectivement touristique**, l'image comme le produit sont **vieillissants**. Il convient de **relancer** cette activité, qui crée de la **richesse** et des **emplois** et constitue un **atout d'attractivité** pour La Communauté, en ciblant **trois clientèles** : internationale, francilienne et caennaise.

Objectifs :

- Améliorer la visibilité du territoire par la communication et une stratégie marketing, et renforcer l'attractivité par une politique événementielle pérenne ;
- développer le e-tourisme en équipant le territoire de points d'accès Wifi ;
- anticiper l'évolution des pratiques et adapter l'offre en permanence ;
- Moderniser l'image de la côte, favoriser un accès visuel au littoral où cela est possible et recomposer et valoriser les passages de la plage au centre-bourg ;
- Développer les pratiques liées à la mer : nautisme, thalasso, ...
- intégrer l'éventualité d'un classement des plages du Débarquement à l'UNESCO ;
- relier les plages à l'arrière-pays pour valoriser ces espaces riches en patrimoine historique sous la forme d'un tourisme vert ;
- construire une offre touristique intégrée autour de la pratique du vélo pour les cyclotouristes, les résidents secondaires et les habitants de la Plaine de Caen.

ACTIONS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Actions communautaires :

- Politique événementielle : création du « Show d'hiver » pendant les vacances de Noël, poursuite du « D-Day Festival » ;
- Participations aux festivals « Musique en Côte de Nacre » et « Semaine acadienne » ;
- Promotion de l'e-tourisme à travers des applications smartphones.

Actions communales :

- Douvres : Requalification du site du Musée Radar et création des réseaux ;
- Courseulles : aménagement de la « Maison de l'éolien » dans l'actuelle maison de la mer ;
- Luc : rénovation de la maison de la Baleine ;
- Bernières : Table d'orientation mémorielle sur le site du Platon.



4. FAVORISER DE NOUVEAUX COMPORTEMENTS DE MOBILITÉ

Enjeu : il est nécessaire de bénéficier d'une **desserte efficace et confortable** pour être **attractif** tant au plans **résidentiel, économique que touristique**. En conséquence, Cœur de Nacre doit veiller à **ne pas dégrader sa liaison avec Caen**.

Objectifs :

- Veiller à ce que la croissance démographique n'impacte pas la charge du réseau viaire d'entrée dans l'agglomération = 0 véhicule supplémentaire vers Caen en trajet pendulaire ;
- Conforter l'usage de modes actifs (marche, vélo, ...) dans les déplacements à l'intérieur de la Communauté ;
- Mettre en place un politique cyclable ambitieuse de loisir/tourisme et pour les déplacements du quotidiens ;
- Aménager un pôle d'échange P+R/Bus/covoiturage/vélo pour faciliter le report modal ;
- Profiter du changement de gouvernance des Transports Collectifs interurbains, désormais compétence régionale, pour aménager le réseau au profit d'une meilleure desserte interne et de loisirs ;
- Mieux organiser la mobilité des touristes pour éviter le stockage de véhicules sur le littoral.

Actions communautaires :

- Création d'un pôle multimodal d'échanges bus / covoiturage / vélo au niveau du Rond-Point du Nouveau Monde (RD7 / RD 404) ;
- Plan mobilité : programme pluriannuel de création d'un réseau communautaire de mobilités douces ;
- Promotion de la véloroute européenne n°4 Kiev-Brest qui longe la Côte de Nacre ;

Actions communales :

- Bernières : voirie douce sur le site du Platon.



AMPLIFIER L'ACTION DU TERRITOIRE VERS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Enjeu : au-delà de l'**impératif moral** que représente pour une collectivité le fait d'être **proactive** en matière de **transition énergétique**, il s'agit également de se doter d'une **image positive** qui peut avoir des conséquences appréciables et termes d'**attractivité** du territoire.

Objectifs :

- Réduire les consommations d'énergies du territoire de la Communauté de **- 51,5 GWh d'ici 2020** ;
- Accroître la production d'énergies renouvelables de **+ 53 GWh d'ici 2020** ;
- Réaliser des économies d'énergie : bâtiments publics, éclairage public, gestion des déchets et redevance incitative ;
- Développer les énergie renouvelables ;
- Sensibiliser les familles à la transition énergétique : rénovation énergétique du bâti privé, éco-gestes, déplacements ;
- Mettre en place une politique pédagogique et incitative auprès des artisans locaux du secteur du bâtiment ;
- Développer des actions envers les industriels du territoire pour la réduction des consommations d'énergies et la production d'énergies renouvelables.

ACTIONS EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Actions communautaires :

- Cœur de Nacre « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » ;
- Programme d'actions de la Communauté pour sensibiliser habitants et visiteurs aux bonnes pratiques en matière de consommation d'énergie ;
- Mise en place de panneaux solaires sur les bâtiments communautaires (Aquanacre) ;
- Rénovation énergétique du bâtiment de la pépinière d'entreprises « Le Transfo ».

Actions communales :

- Douvres : production d'énergies renouvelables sur des bâtiments publics (gymnase), en collaboration avec la Communauté.



CONCILIER ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE AGRICOLE, ALIMENTATION LOCALE ET RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Enjeu : face à la **demande sociétale**, mais aussi pour **limiter les pollutions** et les atteintes à la **santé**, il convient de **protéger l'environnement** et de **promouvoir une autre agriculture** et de **retisser le lien entre citoyens et production de denrées alimentaires**.

Objectifs :

- Engager une réflexion sur la prolifération des algues, tant amont (limitation des polluants) qu'aval (évacuation et traitement) ;
- Anticiper les effets du changement climatique, en particulier sur le trait de côte afin d'engager des actions préventives d'adaptation ;
- S'inscrire résolument dans le partenariat mis en place entre le Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole et la Chambre d'agriculture du Calvados en vue, notamment, de l'élaboration conjointe d'un Programme Alimentaire Territorial (PAT) ;
- Soutenir une autre agriculture, notamment via la restauration collective et des initiatives d'animation : marchés bio, évènements dédiés ... ;
- Encourager les initiatives citoyennes, en lien avec le monde agricole, en matière de production locale et de circuits courts, y compris en faveur des publics démunis : jardins partagés, AMAP ... ;
- Renforcer les actions existantes dans les écoles pour rétablir le lien citoyen / alimentation locale : jardins pédagogiques, sorties à la ferme ...

ACTIONS EN FAVEUR D'UNE AGRICULTURE DURABLE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Actions communautaires :

- Mise en place de la redevance incitative pour promouvoir une moindre production de déchets ;
- Travaux de lutte contre les inondations suite à des études hydrauliques sur les bassins versants des secteurs Colomby-Anguerny et Cresserons / Plumetot / Anisy ;



Enjeu : afin de **favoriser le bien vivre ensemble**, un territoire se doit d'être **attentif à ses habitants les plus fragiles** ou rencontrant des **difficultés ponctuelles**. La question de la **solidarité** doit donc être **au cœur du projet de territoire**, en particulier pour **prévenir** les situations les plus délicates.

Objectifs :

- Accompagner le vieillissement de la population : adaptation, services à la personnes ;
- Orienter et soutenir les aidants des personnes en situation de dépendance ;
- Apporter une aide matérielle et/ou technique aux personnes rencontrant des difficultés particulières ;
- Lutter contre la fracture numérique en ouvrant des lieux dédiés d'accès à internet et en organisant l'accompagnement des habitants qui le souhaitent ;
- Apporter un soutien à la parentalité en organisant des actions destinées aux familles ;
- Développer des actions pédagogiques visant à lutter et contre les addictions et à prévenir la délinquance ;
- Apporter une réponse adaptée aux problèmes rencontrés par certains adolescents et accompagner leur accès à une vie d'adulte autonome.

Actions communautaires :

- Construction d'un bâtiment destinés aux organismes et associations œuvrant dans le champ de l'action sociale ;
- Mise en place de logements d'urgence ;
- Soutien au CLIC (Centre local d'information et de coordination gérontologique) ;
- Soutien à l'épicerie sociale ;
- Soutien à l'Adaj-Centre social de Douvres pour les actions de prévention de la délinquance, notamment dans les collèges de Douvres et Courseulles.





AUCAME
Caen Normandie



Merci Beaucoup





LICENCE OUVERTE
OPEN LICENCE



Google Recherche personnalisée



ACCUEIL L'Agence Le territoire Publications de l'Agence G'é'Aucame Infos

Dernière mise à jour : **28-Nov-2017**

ACTUALITES
Novembre 2017

Parution des derniers Act'Urba

L'emploi dans la Normandie de l'ouest
L'impact potentiel du Brexit en Normandie
Le boom des croisières maritimes : une réelle opportunité pour la vallée et la baie de Seine



[Lire la suite...](#)

 **Flux RSS**
> [S'abonner au flux Actualités par mail](#)

Espace Vallée de la Seine



Vallée de la Seine
[Cliquez sur l'image](#)

 LICENCE OUVERTE
OPEN LICENCE

Open Data :
Politique & philosophie de l'Agence

 Charte éthique 3D